Conduite de véhicule

5 Conduite

5.1 Contrôles avant la mise en service

- Niveau d'huile moteur (voir manuel du moteur)
- Niveau du liquide de frein
- Niveau d'huile hydraulique
- Pression des pneus
- Profondeur des sculptures
- Niveau de liquide de batterie
- Installation d'éclairage
- Réglage du siège
- Retirer si néc. le support de flèche de godet (1-1/flèche)
- Déverrouiller le levier distributeur de l'hydraulique de travail / complémentaire (1-2/flèche) **»** ne concerne que les travaux à réaliser immédiatement **«**
- Etat général, par ex. fuites

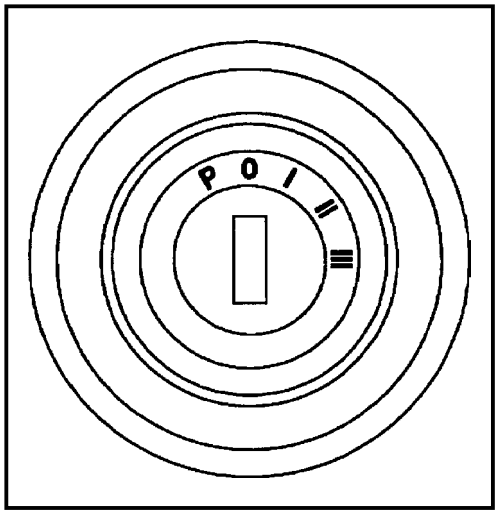

Fig. 5-1

5.2 Mise en service

5.2.1 Démarrer le moteur diesel

(1) Serrer le levier distributeur pour le frein de parking (4-9/13).
(2) Amener le commutateur de marche (4-9/16) dans la pos. "0" (blocage au démarrage).
(3) Glisser la clé de contact dans le démarreur (4-10/19) et la tourner vers la droite ds la pos. "I" (5-1).

REMARQUE

- Le témoin de charge, le témoin du frein de parking et de pression d'huile moteur sont allumés. Les instruments pr indicateur de niveau de carburant, température d'huile moteur et compteur d'heures sont enclenchés.
- Démarrer le moteur au ralenti.

(4) Tourner la clé de contact vers la droite ds la pos. "III". Dès que le moteur est démarré, relâcher la clé.

REMARQUE

- Si le moteur ne démarre pas après 2 essais, identifier la cause à l'aide du tableau (chap. 9.1).

- Lorsque les températures sont extrêmement basses, respecter les instructions du manuel du moteur.

5.2.2 Fonctionnement hivernal

ATTENTION

Pour des températures extérieures inférieures à 0°C, «faire chauffer» convenablement le moteur du véhicule afin d´éviter d´endommager certains éléments. Pour cela, actionner tous les vérins du véhicule (vérin de levage et vérin de déversement) en fonctionnement à vide pendant un certain temps (en fonction de la température ambiante).

Un fonctionnement sans défaut du véhicule, également à de basses températures, ne peut être garanti que si les travaux suivants ont été effectués:

5.2.2.1 Carburant

A de basses températures peuvent apparaître des engorgements du système de carburant du fait de dépôts de la paraffine.

Utiliser pour cette raison, à des températures extérieures inférieures à 0°C, un carburant diesel d´hiver (jusqu´à -15°C).

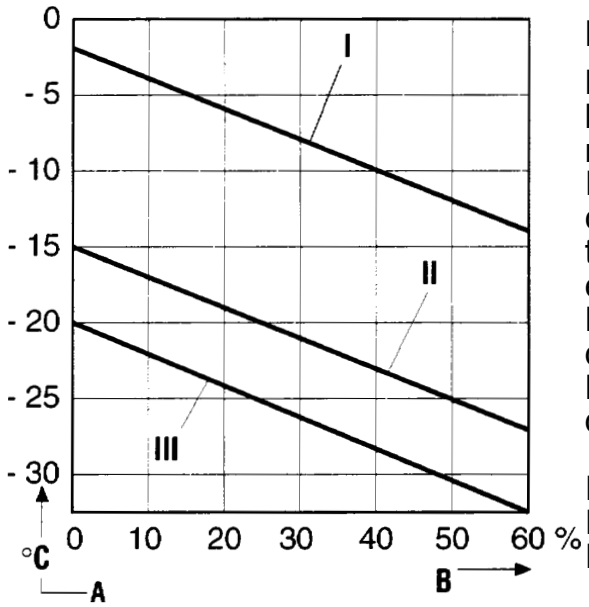

Fig. 5-2

REMARQUE

Le diesel d´hiver est disponible dans la majorité des stations-service avant même le début de la période froide. Il est généralement proposé un carburant diesel additif avec une température d´emploi allant jusqu´à env. -20°C (diesel super).
En-dessous de -15°C ou de -20°C, du pétrole doit être additionné. Rapport de mélange requis selon le diagramme (5-2).

I = Carburant diesel d´été
II = Carburant diesel d´hiver
III = Carburant diesel super

ATTENTION

N´effectuer le mélange que dans le réservoir ! Effectuer tout d´abord le plein avec la quantité nécessaire de pétrole, puis ajouter le carburant diesel.

5.2.2.2 Vidange de l´huile moteur

Voir la notice technique du moteur et les instructions de fonctionnement du véhicule (chapitre 8.2.5).

5.2.2.3 Vidange de l´installation hydraulique

ATTENTION

Du fait que l´huile hydraulique voit sa viscosité (semi-fluidité) se modifier avec la température, la température ambiante sur le lieu d´exploitation du véhicule est déterminante pour le choix de la classification de la viscosité (classification SAE). Les conditions optimales de fonctionnement seront atteintes lorsque l´huile hydraulique utilisée correspondra à la température ambiante attendue. C´est pourquoi, il faut utiliser en cas de besoin une huile hydraulique de haute qualité.
Vidange de l´installation hydraulique, voir le chapitre 8.2.7.

5.2.2.4 Antigel pour le lave-glace

ATTENTION

Si des températures inférieures à 0° C sont attendues, l´eau du lave-glace (4-8/6) doit être protégée à temps contre la formation de glace avec suffisamment d´antigel.
Respecter les données du fabricant pour le rapport de mélange.

5.2.3 Conduite sur la voie publique

ATTENTION

La conduite sur la voie publique n'est autorisée **qu'avec** les godets standard, multi-fonctions ou pr matériaux légèrs et **avec** la protection du godet.

Le conducteur doit être en possession d'un permis de conduire valable.

Il doit constamment porter son permis (original) sur lui ainsi que l'autorisation d'exploitation (or.).

Avant de pénétrer sur la voie publique, prendre les mesures suivantes:

(1) Rabaisser la flèche porte-godet de sorte que le point le plus bas de la flèche porte-godet ou du godet soit placé 30 cm au-dessus de la voie (5-3).
(2) Le distributeur de l'hydraulique de travail et compl. doivent être verrouillés (1-2/flèche).

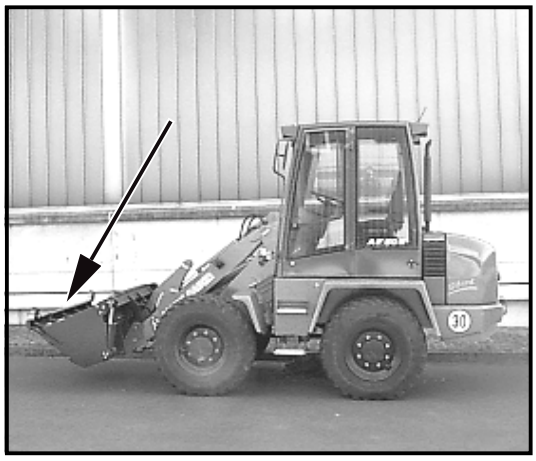

Fig. 5-3

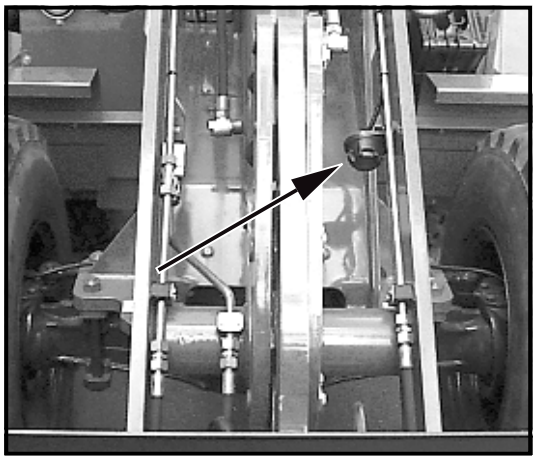

Fig. 5-4

(3) Recouvrir la lame/les dents du godet par ia protection du godet (5-3/flèche).

(4) Brancher la prise de la protection du godet (5-4/flèche).

(5) Contrôler l'éclairage.

(6) Fermer les deux portes.

(7) Commuter le levier de commande de la direction dans la position (4-8/8) "Roues AR directrices".

DANGER

- Il est interdit de circuler sur la voie avec le godet rempli.
- Les phares de travail doivent être éteints (4-10/1).

(8) Desserrer le frein de parking (4-9/13).

(9) Sélectionner le rapport hydraulique "II"(4-9/14).

(10) Sélectionner la direction (4-9/16).

(11) Appuyer sur l'accél. (4-7/3).

REMARQUE

La machine démarre. La vitesse est déterminée par l'accélérateur.

ATTENTION

- Le frein de service est activé en appuyant sur la pédale de frein (4-7/2).
- **Ne pas** changer de direction pendant la marche afin de ne pas mettre les autres usagers en danger.

5.2.4 Utilisation de la machine

En générale, les travaux sont tous effectués avec le rapport hydraulique **"II"** (4-9/14).

ATTENTION

Pour les travaux spéciaux nécessitant un réglage plus précis de la vitesse ou un régime moteur élevé à basse vitesse, enclencher le rapport hydraulique **"I"** (4-9/14) pour limiter la vitesse sur 6 km/h (version lente) ou 8 km/h (version rapide).

Pour atteindre une puissance max., combiner la traction propulsive et l'hydraulique de travail. La commande des forces disp. revient à l'utilisateur en fonction des conditions d'utilisation, au moyen de l'accélérateur, du freinage d'approche et du levier de commande de l'hydr. de travail.

REMARQUE

Le passage du rapport hydraulique I au rapport II ou vice versa, peut avoir également lieu pendant la marche. Il est cependant recommandé de ne pas commuter du rapport II au rapport I à trop haute vitesse en raison du freinage important.

(1) Fermer les deux portes.
(2) Desserrer le frein de parking (4-9/13).
(3) Sélectionner le rapport hydraulique (4-9/14).
(4) Sélectionner le sens de la marche (4-9/16).
(5) Appuyer sur l'accélérateur (4-7/3).

Fig. 5-5

Fig. 5-6

Fig. 5-7

REMARQUE

- La vitesse de marche ou la force de poussée ne peuvent être modifiées qu'en appuyant sur l'accélérateur.
- Lorsqu'une pente est abordée à pleins gaz, la vitesse diminue au profit de la force de poussée.
- Les forces de poussée et les vitesses de marches sont identiques en marche avant et en marche arrière.

ATTENTION

- Le dispositif à alternance rapide hydraulique ne doit être commandé que si un appareil de construction surajoutée est accroché.
- Si le témoin de la température de l'huile hydraulique s'allume pendant la marche (4-10/24), arrêter immédiatement la machine et consulter un spécialiste pour identifier l'origine de la panne et y remédier.

5.2.5 Système de chauffage et d'aération

5.2.5.1 Réglage de la quantité d'air

(1) Selon les besoins, régler le commutateur du ventilateur (5-5/flèche) dans la position 0, 1 ou 2.
(2) Régler la direction du flux d'air aux sorties d'air latérales (5-6/flèche).

5.2.5.2 Mise en marche du chauffage

(1) Suivant les besoins, régler le robinet à boisseau sphérique (5-7/flèche) ds la position verticale ou horizontale.

REMARQUE

Robinet à boisseau vertical: froid.
Robinet à boisseau environ 45° vers l'avant: chaud.

(2) Régler la quantité d'air conformément à 5.2.5.1.

5.3 Mise hors service

5.3.1 Garer la machine

(1) Garer la machine sur un sol ferme, en évitant les pentes.

(2) Abaisser et déposer le godet ou les équipements complémentaires sur le sol.

(3) Placer le commutateur de marche (4-9/16) dans la position "0".

(4) Serrer le frein de parking (4-9/13).

DANGER

Si la machine doit être garée dans une montée ou une descente, serrer le frein de parking et placer des cales contre les roues de l'essieu AV, du côté de la pente.

5.3.2 Arrêter le moteur diesel

ATTENTION

Si le moteur diesel est très chaud, le faire tourner encore quelques instants à vide avant de l'arrêter.

Tourner la clé de contact vers la gauche dans la position "0" (5-1) et la retirer.

REMARQUE

Dans la position "P", les feux de position et l'éclairage du tableau de bord restent allumés.

5.3.3 Arrêt du système de chauffage et d'aération

(1) Fermer l'arrivée d'air chaud (5-7/flèche).

(2) Amener le commutateur du ventilateur (5-5/flèche) dans la position "0".

5.3.4 Quitter le véhicule

(1) Verrouiller le levier de l'hydraulique de travail et de l'hydraulique complémentaire (1-2/flèche).
(2) Retirer la clé de contact.

(3) Verrouiller la fenêtre et fermer les portes.

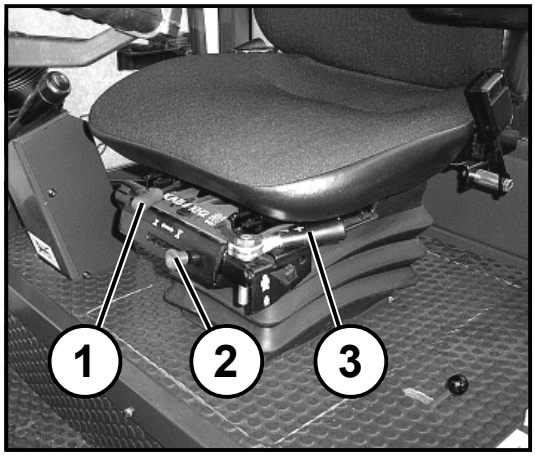

Fig. 5-8

5.4 Réglage du siège du conducteur

(1) A l'aide de la poignée du cliquet (5-8/3), régler la suspension. Pour ce faire, tirer la poignée du cliquet en direction de son axe longitudinal et tourner simultanément sur "**+**" ou "**-**".
(2) Moyennant le bouton (5-8/2), adapter la suspension à ressorts du siège au poids du conducteur. Pour ce faire, solliciter le siège, tirer le bouton et déplacer vers la droite ou la gauche.
(3) Tout en tirant l'arceau (5-8/1) vers le haut et en déplaçant en même temps le siège vers l'avant ou l'arrière, le siège du conducteur peut être ajusté dans sa position horizontale selon les besoins du conducteur.

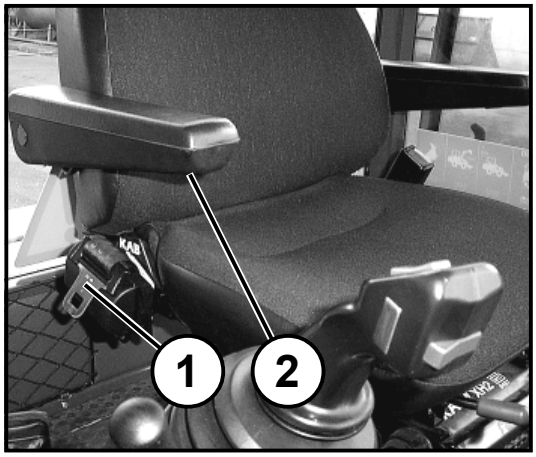

Fig. 5-9

(4) Déterminer la hauteur des accoudoirs à l'aide du bouton de réglage (5-9/2).
(5) Durant l'exploitation de l'appareil, mettre la ceinture de sécurité (5-9/1).

5.5 Commuter la direction

ATTENTION

- Avant d'actionner le levier de commutation (5-10/flèche), placer les roues de l'essieu AR dans la marche avant.
- La direction doit être **obligatoirement** commutée à l'arrêt.
  Pour le changement du système de direction amener le levier à main vers l'intérieur (direction axe arrière) ou vers l'extérieur (direction toutes roues).

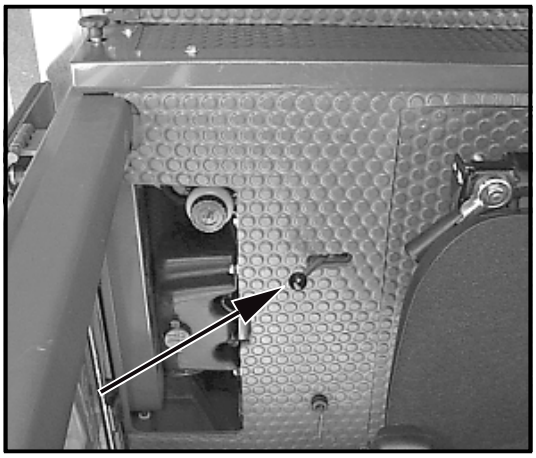

Fig. 5-10